

Septembre
2009

CHAMBRE
D'AGRICULTURE
BOUCHES DU RHONE

Session du 17 septembre 2009

Note de conjoncture

Sommaire :

- Climatologie
- La filière légumes
- La filière fruits
- La filière oléicole
- La filière élevage
- La filière grandes cultures et foin de Crau
- La filière viticulture

La Climatologie

Bilan pluviométrique

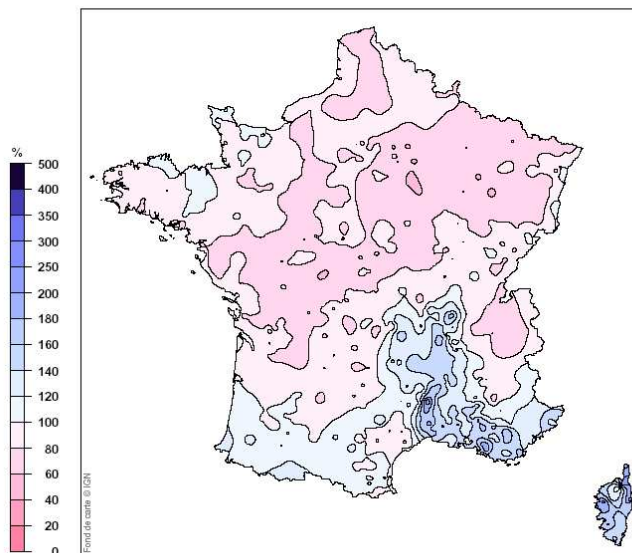
Le département a été marqué par un printemps généreux en pluviométrie. Les mois d'avril/mai ont enregistré des excédents allant jusqu'à 80 %* sur certains secteurs des Bouches-du-Rhône, en Camargue et à Mallemort.

On note, le 2 août, une tempête de grêle dévastatrice pour le vignoble de la Sainte Victoire.

Toutefois les pluies n'ont pas été suffisamment significatives en juillet et en août, et cela a provoqué un déficit allant de 60%* (Mallemort) à 95%* (St Rémy de Provence) par rapport à la normale.

RAPPORT A LA NORMALE DES PRECIPITATIONS PERIODE DU 01/10/2008 au 31/03/2009 NORMALES 1971–2000 d'octobre a mars

Carte élaborée avec 1386 stations d'altitude <= 1000 m.
Edition dans l'état de la BDCLIM nationale le 02/04/2009



METEO FRANCE
Toujours un temps d'avance

Bilan solaire

L'ensoleillement a été conforme aux valeurs de saison. Depuis le début de l'année + 2,2%* sur le bilan solaire par rapport à la normale.

Bilan thermique

Le printemps et l'été ont connu un excédent thermique ; + 0,5 à 1,5 °C* ont été enregistrés chaque mois.

La ressource en eau

Du fait d'un hiver pluvieux et des précipitations du printemps, les rivières et les nappes du département ont maintenu des niveaux d'eau raisonnables. La pluie et la neige sur l'ensemble de la région PACA ont permis le remplissage et le maintien des niveaux dans les barrages de la Durance et du Verdon, garantissant ainsi une pérennité dans l'alimentation en eau des canaux d'irrigation de notre département. Fin août, seuls l'Arc amont et l'Huveaune ont atteint des niveaux « d'alerte ». Le reste du département a été classé en « vigilance ».

En conclusion, excepté sur la zone de la Sainte Victoire, où la grêle a des conséquences graves pour les viticulteurs, les conditions climatiques de ce printemps ont permis aux agriculteurs de passer un été clément d'un point de vue météorologique ; pluie, disponibilité en eau, chaleur et ensoleillement pour cette saison 2009.

(*): données CIRAME – moyenne sur 20 ans

La Filière Légumes

Cette année tous les légumes ont subi une saison décevante. Malgré des volumes et une qualité satisfaisante, les prix sont restés bas. Plusieurs éléments peuvent expliquer ce marasme : la baisse de la consommation due à la crise, la concurrence étrangère toujours pesante, le télescopage des calendriers de productions avec ceux de la concurrence, la météo peu favorable à la consommation sur certaines zones, le blocage des centrales d'achat en juin qui a reporté les volumes... Certains produits sont en crise conjoncturelle. Le bilan devient très inquiétant pour des légumes comme la tomate qui accumule les mauvaises campagnes. De crises conjoncturelles en crises structurelles, il est à craindre pour l'avenir de nombreuses exploitations.

Tomate

La baisse des surfaces dans le Sud-Est se poursuit cette année encore (-3% / 2008) et affecte les surfaces de plein air et en serre chauffée. Parallèlement, une légère baisse de rendement est constatée en 2009.

Après un début de campagne (mars-avril) correct (offre marocaine de qualité médiocre), les cours deviennent irréguliers en mai et juin (jours fériés et concurrence de plus en plus marquée) et chutent de 16% par rapport à la moyenne sur 5 ans. Les cours ne se relèveront pas au moment du pic de production (mi-juillet). En août, la pression des disponibilités a empêché les prix de remonter.

La situation économique devient préoccupante pour beaucoup d'exploitations qui supportent de lourdes charges de production (coût de l'énergie, de la main d'œuvre, des intrants...). La forte concurrence étrangère et des incidents climatiques (grêle et neige) fragilisent toujours plus ces exploitations. Les professionnels craignent des passages en redressement judiciaire en nombre d'ici la fin de l'année.

De plus, la situation sanitaire est alarmante face à Tuta Absoluta qui, en moins d'un an, a investi 90% des exploitations.

Melon

Après deux campagnes correctes pour le melon, la campagne 2009 est très décevante. Malgré des produits de bonne qualité, les prix ont été bas dès le début de campagne (consommation peu dynamique, concurrence de l'Espagne et du Maroc, blocage des centrales d'achats qui a limité l'écoulement). A la fin-juillet, le marché s'assainit mais les prix sont restés toutefois assez bas (crise conjoncturelle à plusieurs moments de la campagne d'après l'indicateur SNM). En août, les cours se sont raffermis mais la production locale bénéficie peu de cette embellie.

Les surfaces dans le Sud-Est (35% des surfaces) ont augmenté de 2% (-1% au niveau national) et la production de 13% (bon rendement).

Courgette

La courgette n'est pas épargnée par la crise, le niveau des prix est inférieur à celui de l'an passé et à la moyenne quinquennale du fait de la concurrence et d'une demande prudente. Les courgettes espagnoles ont été présentes tout le long de la saison sans laisser de répit à la production nationale. Le début de la production a été retardé par la météo et la qualité des produits n'a pas toujours été satisfaisante.

Les surfaces dans le Sud-Est (plus des deux tiers des surfaces nationales) sont stables mais on constate un recul des surfaces sous serre pour une augmentation du plein air.

Fraise

La fraise se démarque des autres produits grâce à un maintien des prix tout au long de la campagne et à de bons rendements, malgré une faible demande en début de campagne et un télescopage avec la concurrence. La fraise ronde a toutefois rencontré des problèmes de commercialisation.

Le Sud-Est produit 31% des fraises de France. Les surfaces sont en baisse de 2% alors que la production a augmenté de 15%.

Concombre

Le Sud-Est produit 26% de la production nationale en concombre. Les surfaces ont baissé de 12% mais la production a augmenté de 4% ce qui permet de conclure qu'il y a eu de bons rendements. La campagne de commercialisation a bien débuté jusqu'à la mi-mars puis les prix ont chuté pour les mêmes raisons que les autres produits. Globalement, malgré une progression légère de la consommation, on enregistre un recul en valeur.

Aubergine

Après la campagne 2008 déjà mauvaise, la commercialisation de l'aubergine s'est faite à de cours bas et inférieurs à ceux de l'an passé.

Salade

La salade d'été connaît une surproduction et des difficultés de commercialisation (cours très bas).

Poivron

Les cours du poivron ont eux aussi connu une baisse (14% par rapport à ceux de l'an dernier pour le poivron carré vert en août) mais il reste l'un des rares légumes qui subit moins la crise.

Carotte

La carotte primeur a débuté mi-mai avec quelques problèmes de qualité (Camargue). Après un début de campagne correct, les cours ont chuté pour être inférieurs à ceux des années précédentes.

La Filière Fruits

Une filière en crise !!!

Abricot

Après une campagne 2008 désastreuse, la production en PACA connaît une évolution de +80% (à relativiser, puisque l'évolution par rapport à la moyenne sur 5 ans est de -6%). La superficie en vergers reste stable.

La saison débute fin-mai (principalement par la variété Early Blush), avec certains soucis qualitatifs dus à la monilia, contraignant les producteurs à baisser leur tarif, et à subir des pertes de production (problème de tenue du fruit). La demande est peu présente, les Early Brush sont cotés à -47% par rapport à 2008. La production est classée en crise conjoncturelle par le SNM.

Début-juin, le panel de variétés se développe, pour atteindre le pic de production en troisième semaine. Malheureusement, conjointement à ce pic, la demande intérieure connaît un repli important, repli que des exportations insuffisantes ne permettent de compenser. Les cours continuent d'être négociés à la baisse. L'indice des prix à la production (base 2005) est inférieur de 30% par rapport à la moyenne des 5 dernières années.

A partir de juillet l'offre commence à diminuer, mais les prix ne remontent pas. A partir du 10 juillet, la filière est en crise conjoncturelle. Fin juillet, le marché se recentre vers les Bergeron et Orangered, dont les offres se sont amplifiées, ce qui ne permet pas une revalorisation des cours sur ces variétés. Habituellement, Orangered résistait mieux aux aléas des prix.

Que ce soit pour les variétés précoces (Early Blush), de transition (Tomcot, Robada), ou les variétés tardives (Bergeron, Orangered), la saison a été très perturbée, avec des cours restant à un niveau très faible.

Cerise

La superficie des vergers diminue de 7% en PACA par rapport à 2008, la production quant à elle reste stable (+1%).

Début-mai, mise en place progressive de la production, les cours s'effritent pour être classés par le SNM le 22 mai en crise conjoncturelle (cotation pour la Burlat en repli de 19% par rapport à 2008).

Fin-mai, la commercialisation est pénalisée par la qualité très fragile des Burlat entraînant des prix à la baisse et des pertes de productions. Face à une demande peu présente, cette diminution pèse sur les cours des autres variétés.

Début-juin, le fort développement des apports va entraîner une nouvelle chute de ces prix et créer des stocks importants. Certains producteurs décident un report de cueille, mais en raison d'une demande peu présente (national et à l'export), due notamment au mauvais temps, et à une forte concurrence de l'Espagne (retard de production qui conduit à un télescopage des deux offres), le marché reste sous tension. Les cours sont inférieurs de 27% par rapport à la moyenne des cinq dernières années.

Début-juillet, avec la décroissance de l'offre les prix commencent enfin à remonter, mais cette légère amélioration bien tardive ne permet pas de sauver la saison.

Pêche

La superficie du verger se maintient (-1% par rapport à 2008), et la production évolue de 7% par rapport à 2008 (année de très faible production).

Début-juin, la campagne débute difficilement en raison de la prépondérance de l'offre espagnole sur le marché, les prix sont maintenus sous pression.

Mi-juin, les acheteurs basculent vers l'origine France, ce qui permet d'améliorer les ventes, mais les cours se replient.

Début-juillet, légère dynamisation des ventes, mais très vite, dès le 7 juillet les ventes reculent fortement (10 à 20% par rapport à 2008). Les stocks augmentent et les prix diminuent. Les producteurs font face à un recul quotidien des ventes, malgré une très bonne qualité gustative et des prix toujours très bas. Pour pallier à cette crise, l'A.O.P Pêches et Nectarines demande la possibilité de ventes au déballage sur 3 week-ends à partir du 23 juillet.

Dès le début de campagne les prix ont été inférieurs aux deux saisons précédentes. Malgré cela, la demande n'a pas été au rendez-vous ; plus de 80% des volumes ont dû être bradés pour favoriser l'écoulement de la production.

Poire

Mi-juillet, mise en place des poires sur le marché intérieur. Début-août un ralentissement est observé, mais l'écoulement reste satisfaisant, et les prix reculent. Fin-août, les cotations des William's sont en net recul. Début-septembre, la campagne de Guyot se termine, et la pression de l'offre s'accroît en William's, ce qui s'accompagne d'un nouveau recul des cours.

Pomme

Fin de campagne 2008

A partir de janvier le niveau de déstockage n'est plus satisfaisant. Les cours continuent à baisser, pour passer à un niveau inférieur à la moyenne sur 5 ans. Fin-mai 2009, les stocks sont supérieurs de 20% par rapport à 2008. La Golden représente 60% des stocks.

Campagne 2009

En PACA, les superficies reculent de 2% et la production de 1%. La campagne démarre fin-juillet. Les premières Golden sont gênées par celles de la campagne précédente encore sur les marchés. Les ventes en bicolores sont réalisées avec des concessions de prix. En août, l'entrée en production des bassins de l'Ouest, avec des marchés toujours fermés à l'export et une demande intérieure peu dynamique, rendent la situation très difficile. Le 21 août, la filière est classée en crise conjoncturelle. Face à cette chute des prix, début-septembre, certains producteurs décident d'arrêter le ramassage.

La Filière Oléicole

La récolte 2008 très importante et les ventes directes massives ont cassé le marché traditionnel des huiles d'olive vierges extra jusqu'en avril 2009, qui a subi par la suite, la crise économique mondiale.

Au printemps, la commercialisation traditionnelle a repris. La fréquentation estivale abondante a partiellement compensé les pertes de l'hiver.

Le stockage temporaire au froid d'une partie de la production excédentaire (265 000 litres), permet à la fois un retrait du marché et la préservation des caractéristiques chimiques et organoleptiques du produit. Ce stockage est partiellement aidé par l'Union Européenne depuis le printemps 2009.

La campagne 2009/2010 qui s'annonce semble être moins importante que la précédente mais demeurera élevée, avec l'arrivée en production régulière des nouvelles plantations.

Les campagnes de production d'Olive de Table verte sont en cours.

Les prix restent stables.

La Filière Elevage

Cette année, le service d'équarrissage (ovins, bovins, caprins, équins) devient payant et soumis à des variations de prix. Cela est très préoccupant pour l'ensemble des productions concernées qui vont encore voir leurs charges augmenter.

Elevage bovin

Le prix de la viande AOC de Camargue reste stable (moyenne de 3.20 €/kg).

On ne peut que regretter l'absence d'autres abattoirs ayant l'agrément AOC ce qui permettrait le développement de la concurrence.

Les hausses conséquentes de charges financières supportées depuis deux ans par les éleveurs doivent trouver un équilibre dans la vente de nos produits ou des diminutions importantes des charges de structure.

Les nouvelles prophylaxies obligatoires, les taxes sur les prélèvements d'eau, sur l'équarrissage, le prix très élevé du foncier agricole... vont accentuer la disparition des terres agricoles et des exploitations au profit de l'urbanisation, ne laissant aucune place aux jeunes souhaitant s'installer. Toutefois, il est important de souligner le soutien financier permanent des Collectivités Territoriales.

Elevage ovin

Les annonces positives découlant du bilan de la PAC et concernant une réorientation significative des aides vers la filière ovine à partir de 2010 ne doivent pas cacher les difficultés réelles pour les éleveurs de dégager un revenu correct.

Aujourd'hui, c'est donc un travail de réflexion de fond qui est mené conjointement par les professionnels et les pouvoirs publics pour mettre en œuvre des actions significatives visant trois objectifs principaux, à savoir :

- l'amélioration des performances technico-économiques des exploitations,
- la structuration de la filière ainsi que la gestion de l'offre,
- la segmentation des marchés et la valorisation des produits, notamment sous Signes Officiels de Qualité.

Concrètement, cela va se traduire entre autres par un versement de la nouvelle aide ovine lié à un seuil de productivité minimum. Une bonification sera en outre dégagée pour les éleveurs adhérents à une organisation de producteurs.

Pour les éleveurs, l'objectif premier reste de produire plus mais surtout de mieux valoriser les agneaux produits. A ce titre, on voit se dessiner une tendance non négligeable pour de la valorisation en direct. Cette voie de commercialisation tend à se développer malgré le surcroît de

travail non négligeable qu'elle engendre. Cela traduit bien le sentiment de ras-le-bol face à des prix ne rémunérant pas le travail effectué, et la recherche de solutions personnelles.

Meilleure structuration de la filière, vente directe, aujourd'hui toutes les voies sont à travailler pour que l'ensemble des éleveurs puissent vivre de leur travail et que la décapitalisation qui s'est amorcée cesse.

Élevage caprin

Le marché des produits fromagers caprins est dynamique. On compte une quarantaine d'élevages fromagers fermiers et un élevage laitier, soit plus de 800 000 litres de lait transformés à la ferme et 150 000 litres livrés en coopérative (Alpes-de-Haute-Provence).

On ressent sur cette filière un engouement certain pour l'installation. La campagne 2010 démarrera avec au moins 3 nouveaux élevages concentrés sur le secteur des Alpilles.

Au-delà du caractère très astreignant de ce métier à plusieurs casquettes (agriculteur, éleveur, fromager, vendeur) on s'aperçoit, d'après les références technico-économiques régulièrement mises à jour, que ces exploitations sont viables (principal moteur des nouvelles installations).

Élevage porcin

Concernant la situation sanitaire, notre département est indemne pour la maladie d'Aujeszky.

Au niveau économique, la situation du porc a été catastrophique en 2008 et reste très difficile en 2009. Depuis mai, on assiste à une baisse des prix dans les principaux pays producteurs malgré la période qui aurait dû être favorable. Le coût de l'alimentation a diminué depuis 2008 mais il n'est pas redescendu au niveau de 2007. En PACA les aliments sont en moyenne plus chers que dans les autres bassins de production ce qui pénalise encore plus les éleveurs. Ainsi le prix payé aux producteurs ne permet pas de couvrir les coûts de production pas plus que d'éponger les dettes accumulées sur les dernières années.

Élevage équin

Cette filière comprend l'élevage équin (chevaux, ânes, ...) l'activité de randonnée à cheval, l'apprentissage et la pratique de l'équitation (concours, ...). Elle est liée à l'activité de courses hippiques. Elle est présente dans tout le département, avec des spécificités selon les régions (Camargue, ...). Cette filière est en développement constant, tant en chiffre d'affaires qu'en emploi. Cet été l'activité de promenade à cheval a été bien demandée. En revanche l'activité de randonnée a été réduite en août du fait des fortes chaleurs, notamment en Camargue.

Apiculture

Sauf rares secteurs, les miellées de printemps sont faibles à nulles sur les romarins et la garrigue. Pour les miellées d'été, peu de ressources pour les ruchers sédentaires, excepté un peu de tournesol, une bonne miellée sur les prairies de Crau et les miellats localisés. Pour les ruchers transhumants, une production moyenne pour le miel de lavande, avec de très fortes disparités selon les secteurs et l'état des colonies.

Après une saison 2008 légèrement excédentaire pour les miels de lavande et une production 2009 sensiblement équivalente, l'assurance d'un approvisionnement facile semble inciter les négociants à s'installer en position d'attente, attitude qui semble relever davantage d'une stratégie commerciale que d'une diminution de la demande des consommateurs.

Pour l'état du cheptel, la pression varroa semble avoir été assez bien contenue, mais il est encore trop tôt, compte tenu de la sécheresse actuelle et de ses conséquences possibles sur les ressources mellifères d'automne, pour préjuger de la capacité des colonies à se préparer à un hivernage satisfaisant.

La Filière Grandes Cultures et Foin de Crau

Blé dur

La campagne blé dur sur le département s'est conclue par une baisse de 8% des surfaces avec un rendement en baisse par rapport à l'année précédente. La qualité est meilleure qu'en 2008 (bon indice de jaune, protéine correcte, peu de mitadin); malgré cela, les prix sont à la baisse avec un marché qui tourne actuellement aux environs de 200 €/T rendu (contre 300 €/t en 2008)

Riz

Les emblavements ont progressé de près de 20 % (15 000 ha cette année). A la veille des moissons, on peut espérer des rendements corrects mais là aussi les prix seront très certainement à la baisse (entre 250 et 350 €/T contre 300-450 €/T en 2008)

Tournesol

9 000 ha ; rendement en légère baisse et prix en baisse sensible

Maïs

5 600 ha ; les récoltes vont commencer mais on peut craindre de mauvais rendements et des prix encore en baisse

Tomate de conserve

L'ouverture d'une nouvelle usine à Tarascon relance la culture de la tomate de conserve qui devrait retrouver les surfaces d'il y a quelques années. La campagne est en cours, la récolte s'annonce satisfaisante. On devrait retrouver en une ou deux années les surfaces de 2004.

Perspectives

Réforme de la PAC : l'obligation de découplage total au 01/01/2010 pour les cultures COP¹ et supplément blé dur, risque de modifier complètement les comportements des agriculteurs (seul le riz reste couplé jusqu'en 2012). La faible prime (30 €/ha) donnée en blé dur pour l'utilisation de semences certifiées risque de désorganiser toute la filière et l'aide donnée en production de protéagineux souffre de l'oubli, pour notre région, des cultures de pois chiches.

Foin de Crau

La récolte 2009 sera de meilleure qualité que 2008. Par contre d'après les premières estimations, les rendements sont très moyens. La hausse du prix des engrais a entraîné des impasses que l'on commence à ressentir sur la production.

La campagne commerciale a débuté timidement, il va falloir attendre les conditions climatiques de l'automne pour avoir une idée du marché à venir.

Les premières factures de la redevance de l'Agence de l'Eau viennent d'arriver et font l'objet d'une incompréhension totale sur les méthodes de calcul pour les irrigations hors ASA².

¹ COP : Céréales, Oléagineux, Protéagineux

² ASA : Association Syndicale Autorisée

La Filière Viticulture

Les vendanges ont débuté mi-août en zone précoce pour des cépages très précoces (Chardonnay). Le temps sec de ces dernières semaines a permis un bon état sanitaire du raisin. Certaines zones ont été touchées par des orages de grêle avec des dégâts parfois importants, comme en Sainte Victoire. La climatologie du mois d'août (chaleur) a entraîné une avance de maturité. A ce jour, le millésime 2009 est comparable à 2003, très précoce. Les conditions du mois de septembre seront déterminantes.

Coteaux d' Aix en Provence :

La campagne de commercialisation se déroule à peu de chose près de la même façon que la campagne précédente.

Les ventes à fin-juin font apparaître une légère baisse de sortie à -4% par rapport à 2008 mais supérieure à la moyenne triennale.

La moyenne des cours du rosé reste ferme à 110 €/hl.

Les stocks au 31 juillet sur les 3 couleurs sont prévus en très légère baisse. Pour les stocks à fin-décembre, les stocks de rosé devraient être stables (entre 23 et 30 000 hl pour 27 000 hl fin 2008).¹

La récolte à venir devrait permettre des volumes équivalents à ceux de 2008 si la chaleur et la sécheresse persistent en septembre.

Côtes de Provence :

Les cours sont maintenus, avec des sorties moyennes à bonnes à partir de fin-juin (tendance confirmée en juillet). L'écoulement des stocks 2007 a été constaté en début d'année et le millésime 2008 n'a réellement été vendu qu'à partir du printemps.

Vins de Pays :

Les stocks sont actuellement épurés à 80%. Une légère fluctuation à la baisse des cours a été observée en juin-juillet. La majorité de la production a été commercialisée en Vin de Pays de la Méditerranée. En rosé, le cours moyen est de 60 - 65 €/hl, en rouge 55 - 60 €/hl et en blanc 75 - 80 €/hl.

Pour les vins de pays des Bouches du Rhône, les cours sont inférieurs.

Côtes de Provence Sainte Victoire :

Peu de transactions sont constatées mais les cours restent fermes. Le problème du Blanc subsiste. L'appellation prend progressivement sa place. Toutefois, l'appellation, qui prend progressivement sa place sur le marché, va devoir faire face aux dégâts subits après la grêle du 2 août.

¹ Source : données service économique du C.I.V.P

En France, le chiffre d'affaires du **marché des aliments biologiques** a progressé de **+ 25% en un an** pour atteindre 2,6 milliards d'euros en 2008 et ce dans tous les secteurs. Entre 1999 et 2007, le marché du bio a progressé de 10 % par an représentant environ 2 % du marché alimentaire.

En 2008, l'Agence bio lance sa première enquête sur la restauration collective et les produits bio. Il en ressort que **plus d'un tiers des restaurants collectifs proposent des produits bio** à leurs convives (ne serait-ce que de temps en temps) et 71% le feront d'ici 2012. A savoir que le marché du bio en restauration collective représente aujourd'hui 1% des achats alimentaires à caractère social et 2% du marché de l'alimentation biologique.

Pour répondre à cette demande, les agriculteurs ont été nombreux à se convertir à l'agriculture biologique. **En France, ils étaient 13 300 fin 2008 soit + 11% par rapport à 2007.** Les surfaces en conversion ont augmenté de 36%. Les surfaces conduites selon le mode de production biologique ont augmenté de 5% pour atteindre 583 799 ha mais ne représentent que 2% de la SAU¹ française.

La Région Provence-alpes-côte-d'azur est marquée par son dynamisme avec une augmentation de 16% du nombre d'exploitations bio (1 117 en 2008) et de 10% des surfaces conduites selon le mode de production bio, soit 51 556 hectares. La Région est ainsi la **première Région de France avec 8% de sa SAU** cultivée selon le mode de production bio. En un an, les surfaces viticoles conduites selon le mode de production bio augmentent de 26% (6 674 ha), en légumes + 32% (773 ha), en fruits + 23% (1 608 ha). A noter que l'oléiculture est comptabilisée dans les « fruits » et représente 42% de ces surfaces.

Le département des Bouches-du-Rhône fait partie du palmarès ! 10^{ème} département français en nombre d'exploitations certifiées bio (281), 7^{ème} département en terme de surfaces cultivées selon le mode de production bio (13 437), 3^{ème} département français en terme de pénétration de la bio dans la SAU départementale (9%). Le cheptel bio est par contre faiblement présent sur le département et connaît de fortes variations : 868 vaches à viande (+ 37%), 650 brebis (- 30%), 63 chèvres (+ 90%), 7 045 poules pondeuses (+ 70%).

Hectares en bio et en conversion en 2008 :

Productions végétales (en ha) Bouches-du-Rhône	TOTAL	COP	Légumes	Fruits	Vigne	PPAM	STH et prairies temporaires	Autres
Surfaces en bio et conversion	13 437 ha	2 297 ha	301 ha	584 ha	1 487 ha	23 ha	6 956 ha	1 791 ha
SAU départementale	158 871 ha	34 731 ha	4 381 ha	16 670 ha	11 549 ha	176 ha	75 900 ha	15 464 ha
Evolution bio&conversion 2008/2007	7%	16%	54%	47%	11%	21%	6%	-15%
% SAU certifiées sur SAU totale	9%	7%	7%	4%	13%	13%	9%	12%

(Source : Agence Bio 2008– Agreste)

COP : Céréales Oléagineux Protéagineux - PPAM : Plantes à Parfum, Aromatiques et Médicinales - STH : Surface Toujours en Herbe - Autres : comprend les jachères

www.agencebio.org

¹ SAU : Surface Agricole Utile

Un orage de grêle terrible pour les viticulteurs de la Sainte Victoire

Dimanche 2 août entre 9 h et 9 h 30, un orage de grêle d'une grande intensité, accompagné de fortes rafales de vent s'est abattu sur la zone de la Sainte Victoire laissant par endroit jusqu'à 15 cm de grêle au sol. Au total, 1200 ha de vignes sur 115 exploitations ont été touchés, principalement sur les communes de Puyloubier, Rousset et Trets. Survenu à une période décisive pour les vignes (maturation des grappes), cet événement aura donc des répercussions importantes pour l'avenir. Sur la moitié des terres touchées, les feuilles ont été déchiquetées, les grains ont éclaté et les bois ont été endommagés. Les conséquences de cet orage sont donc très préoccupantes puisque la récolte de l'année 2009 d'une grande partie des viticulteurs de la zone est fortement compromise.

Actuellement, on ne peut pas encore se prononcer quant aux répercussions sur la récolte 2010 même si l'on sait déjà que les chantiers de taille à venir seront plus délicats et coûteux et que dans que dans le cas des plantiers, la mise en production sera retardée d'au moins deux à trois ans.

Devant l'ampleur des dégâts, la Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône, la DDAF, le Conseil Général et l'ensemble de la profession agricole se mobilisent pour essayer de trouver des solutions.

La première étape est de voir si la **procédure des calamités agricoles** peut fonctionner dans le cas présent. Si la perte de récolte ne pourra pas être prise en compte, la grêle étant un risque assurable, il est possible d'envisager que les pertes de fonds à venir soient reconnues. **Une mission d'enquête a donc été organisée le 1^{er} septembre** par la DDAF, la Fédération des Caves Coopératives, le Syndicat de la l'Appellation Côtes de Provence Sainte Victoire, la FDSEA et la Chambre d'agriculture à cet effet. Ces visites de terrain sur des exploitations sinistrées ont pour but de constater l'ampleur des dégâts provoqués. Le comité départemental des calamités agricoles s'est ensuite réuni le 10 septembre. Tous les éléments du dossier viticole doivent maintenant remonter rapidement au niveau national afin qu'ils soient traités lors de **la prochaine commission nationale (octobre)**. Si le caractère de calamité est reconnu lors de cette dernière commission, un arrêté ministériel sortira dans le mois suivant et les agriculteurs sinistrés devront alors monter des dossiers auprès de la DDAF afin de pouvoir être indemnisés.

En parallèle de cette démarche des calamités agricoles, le Conseil Général et l'ensemble de la profession agricole réfléchit à des solutions afin d'aider au mieux les producteurs touchés. D'autre part, le syndicat d'appellation essaie d'obtenir les dérogations nécessaires auprès de l'INAO et des douanes afin d'assurer des volumes suffisants pour ne pas désorganiser les circuits de commercialisation mis en place pour l'appellation.

Pour tous renseignements sur les dossiers calamités, contactez :

Ronald JULLIAND Tel : 04 42 23 86 12– r.julliand@bouches-du-rhone.chambagri.fr
Laura BRONDINO Tel : 04 42 23 86 70– l.brondino@bouches-du-rhone.chambagri.fr

FONDS D'ALLEGEMENT DES CHARGES A DESTINATION DES EXPLOITATIONS DE FRUITS ET LEGUMES : Prise en charge des intérêts de l'année 2009

Dans le cadre des mesures d'accompagnement pour les exploitations de fruits et légumes annoncées le 06 août, une mesure d'urgence de fonds d'allègement des charges est mise en place.

Conditions générales d'accès : être exploitant agricole ou être dans une société ayant pour objet l'exploitation d'un domaine agricole et dont le capital est détenu à plus de 50% par des exploitants à titre principal.

Application de la règle de Minimis : les aides accordées ne doivent pas excéder un plafond de 7 500 € par bénéficiaire sur une période de trois exercices fiscaux.

Caractéristiques de la mesure : prise en charge des intérêts de l'année 2009 sur les échéances des prêts professionnels d'une durée supérieure ou égale à 24 mois.

La prise en charge est plafonnée à 10% de l'échéance annuelle (intérêts et capital), à l'exception des récents investisseurs et Jeunes Agriculteurs dont la prise en charge est plafonnée à 20%.

Critères d'accès :

au moins 50% du Chiffre d'Affaires réalisé par une ou plusieurs des productions suivantes : cerise, pêche, nectarine, abricot, poire d'été, prune, tomate, melon, courgette, concombre.

avoir un taux d'endettement d'au moins 35% (total des dettes hors emprunts fonciers / total de l'actif hors foncier).

le montant minimum à verser par exploitation bénéficiaire doit être supérieur ou égal à 100 €.

Modalités :

- Retirer le formulaire sur site de la Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône,
- Une seule demande par exploitant titulaire d'un ou de plusieurs prêts,
- Le formulaire doit être certifié par votre centre comptable, pour les exploitations au forfait et sans comptable, le formulaire devra être visé par la Chambre d'agriculture.

FORMULAIRE A DEPOSER EN DDAF AU PLUS TARD LE 15 OCTOBRE 2009

Pour tous renseignements, contactez :

Laura BRONDINO - 04 42 23 86 70 - l.brondino@bouches-du-rhone.chambagri.fr

Christophe PORRY - 04 42 23 86 55 - c.porry@bouches-du-rhone.chambagri.fr
